
**APPEL A PROPOSITION
A CHEVAL 06, L'ÉVÈNEMENT
13 OCTOBRE 2019**

INTRODUCTION

Depuis 2009 le Comité Départemental d'Équitation des Alpes-Maritimes est l'organisateur d'A CHEVAL 06, L'ÉVÈNEMENT, manifestation grand public totalement gratuite visant à promouvoir les activités équestres et leurs acteurs.

Initialement organisée sur l'hippodrome de la Côte d'Azur pour la neutralité du site, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de délocaliser l'évènement suite aux nouvelles dispositions sanitaires d'accueil des équidés en son sein (deux injections de primo vaccination contre la rhinopneumonie).

Pour la 11^{ème} édition prévue le 13 octobre prochain nous sommes à la recherche d'une structure équestre fédérale du département pouvant accueillir la manifestation. Structure accompagnée par sa commune sur tout ce qui concerne la logistique nécessaire (podium, 30 tentes, gradins, espace publicitaire municipal...).

Le dépôt des candidatures est à adresser par mail à estellelaurenti.cde@gmail.com **avant le 15 MARS 2019**.

Les structures candidates devront remplir les critères de sélection, répondre aux exigences et fournir les pièces justificatives nécessaires à l'étude de leur candidature.

Les membres du bureau du Comité Départemental d'Équitation des Alpes-Maritimes se réuniront à titre exceptionnel pour étudier les dossiers et délibérer. Dans le cas où un membre du bureau déposerait un dossier de candidature il ne participera pas aux travaux de délibération dans un souci d'impartialité.

Les délibérations se tiendront sur la semaine 12 et/ou 13, et seront communiquées par mail.

DOCUMENTS À FOURNIR (tout dossier incomplet ne sera pas étudié).

- ✓ Justificatif de la mairie de conformité d'accueil du public et accès des secours conformément à l'Art. PA3 des règlements de sécurité dans ses dispositions spéciales et Art.CO4 et CO8 de ses dispositions générales.
- ✓ Registre de sécurité et vérifications réglementaires périodiques des installations techniques.
- ✓ Procès-verbal d'ouverture ou dernier PV de la visite de la commission de sécurité dans lequel figure toutes les infrastructures ouvertes au public.
- ✓ Attestation de vigilance URSSAF / RSI / MSA
- ✓ Attestation fiscale
- ✓ Extrait Kbis / Déclaration association en préfecture
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Attestation assurance professionnelle
- ✓ Devis sur la perte d'exploitation
- ✓ Devis de mise à disposition du matériel
- ✓ Plan de la structure pour implantation

CAHIER DES CHARGES

Mise en place de la manifestation

Installation des tentes, podium, matériel : entre le 7 et le 11 octobre
Occupation des carrières mises à disposition : du samedi 12 octobre 12h au dimanche 13 octobre 20h
Démontage des installations : lundi 14 octobre 6h à 12h
Restitution des boxes mis à disposition : mardi 15 octobre 17h

Nom de la structure :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Nom de la personne dirigeante :

Mail :

Téléphone :

BESOIN MATÉRIEL :

Parc à obstacles

Nombre de barrières Eras à disposition :

Nombre de barrières Vauban à disposition :

Sono portable (minimum 2) :

Transpondeur :

Cahute de juge :

Nombre de brouettes :

Engin mis à disposition pour faire les boxes :

Engin pour herser mis à disposition :

CAVALERIE :

Mise à disposition de la cavalerie poney pour assurer les baptêmes poney le jour de l'événement.

Préciser le nombre de poney à disposition :

ÉLECTRICITÉ :

Merci de préciser la capacité électrique du site :

.....
.....
.....

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Rémunération des heures effectives de remise en état des carrières si opération effectuée par le personnel de la structure.
- Paiement de la facture de la litière consommée suivant devis, l'organisateur se réserve le droit de faire appel à un prestataire de son choix.
- Paiement de la perte d'exploitation si les cours du club ne peuvent être maintenus le jour de la manifestation.
- Paiement de la mise à disposition par le club du matériel nécessaire au déroulement de la manifestation.

CLASSEMENT

A) Effectif théorique ou déclaré

L'effectif déclaré du public susceptible d'être admis dans l'établissement est de 6000 personnes y compris les exposants et le personnel.

B) Classement

L'établissement devra être classé :

Établissement Recevant du Public

-Type PA Catégorie : 1^{ère}

-Activités : T- L- X- N

-Autres activités : CTS

DÉGAGEMENT

Effectif déclaré 6000 personnes, personnel compris

Il est nécessaire : 4 sorties totalisant 20 UP (unité de passage = 60 cm)

Nombre de sorties du site :

Totalisant : unités de passage

PMR

- Voies d'accès à toutes les activités pour les personnes en situation de handicap
- Sanitaires PMR
- 2% du nombre total des places de stationnement mises à disposition des PMR, localisées à proximité de l'entrée et reliées à celle-ci par un cheminement accessible.
Largeur minimum des places 3,30m.

INSTALLATION

Nombre de carrières mises à disposition (6 minimum)

Indiquer leurs tailles :

Manège couvert* : OUI NON

(*Entourer la réponse qui convient)

Si OUI merci d'indiquer ses dimensions :

Nombre de boxes à disposition (minimum 90)

Type de litière utilisée :

Système d'évacuation du fumier :

Capacité de stationnement camion chevaux

Capacité stationnement véhicule visiteur

Voies d'accès différentes camion chevaux / véhicules* : OUI NON

(*Entourer la réponse qui convient)